

Réunion des Délégués du Personnel transitoires du 28 mai 2009

29. Question de la CGT/FO

Les DP demandent le strict respect des chartes de fonctionnement des guichets uniques et demandent qu'un rappel soit fait sur les sites concernés.

Réponse de la Direction

Ce rappel sera fait.

30. Question de la CGT/FO

Les DP constatent l'absence de transparence dans les modalités de commandes au service achats. Des informations précises sont nécessaires sur les modalités de commandes, de réception de ces commandes, le suivi et les délais de livraison. En cette absence, le fonctionnement général des services s'en trouve affecté. Un employeur se devant de fournir à ses salariés les outils de travail qui lui sont nécessaires, les DP demandent donc une amélioration du processus des achats.

Réponse de la Direction

Le fonctionnement du service « achat » régional est conforme aux instructions de la DGA

Fonctions Supports.

Les perturbations engendrées au début de cette année dans l'actuel réseau « placement » par la centralisation du processus « achat » en Direction Régionale sont désormais résorbées.

Pour unifier l'expression du besoin entre les 2 réseaux, la Direction Régionale déploiera le 2 juin 2009 un outil commun intitulé « On Action » qui remplacera le BEB, testé de manière positive sur le site de Cognac.

31. Question de la CGT/FO

Les DP demandent une information précise sur les processus concernant les 101 recrutements prévus sur Poitou-Charentes :

- dates prévues des recrutements,
- modalités et transmission des divers supports liés aux recrutements.

Réponse de la Direction

S'agissant des postes renforts en CDI, ils feront l'objet d'une diffusion interne via BDE après consultation du CE sur l'organigramme cible, les premières prises de postes sont au mieux envisageables début juillet pour tenir compte des délais de diffusion et de la tenue de CPL. Les postes qui resteraient à pourvoir en recrutement externe seront traités à l'issue de la diffusion interne soient fin juin avec des recrutements en août ou septembre. Les postes en CDD les offres sont diffusées s'agissant des postes CDD.

32. Question de la CGT/FO

Les DP demandent la mise en ligne de tous les documents qu'ils jugeront nécessaires à leur mission (charte de fonctionnement, conventions de partenariat...)

Réponse de la Direction

Accord sur le principe sous réserve de vérifier au cas par cas.

33. Question de la CGT/FO

Concernant l'obligation d'emploi des handicapés sur la région, les DP demandent à connaître le nombre d'agents en poste et montant éventuel de la pénalité en fonction du poids de la région.

Réponse de la Direction

44 TH sur la déclaration agents droit public remontée pour 2008. Ce montant sera disponible dans quelques mois et sera communiqué aux Délégués du Personnel.

34. Question de la CGT/FO

Les DP demandent un état des effectifs des salariés en contrats précaires (CAE, CAV...).

Réponse de la Direction

45 contrats en cours ; le récapitulatif sera transmis lors du Comité d'Établissement transitoire.